

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 9, N° 35
le 7 octobre 1981

L'enseignement primaire et secondaire au Canada	1
Le Canada veut prendre une part active au développement	3
Remaniement ministériel	4
Nouveau contrat de Mitel	4
L'espérance de vie des femmes	4
Rapport d'examen de l'industrie pétrolière canadienne	4
Mise à l'essai du nouveau Anik	4
L'Arabie Saoudite s'intéresse à la technologie canadienne de pointe en matière de communications	5
Balcha, vainqueur du Marathon international de Montréal	6
Prise surprise d'une tortue	6
Lutte contre les salmonelles	6
Voir le monde et le photographe	6
Journal inédit relatant les expéditions de Cavalier de La Salle	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

L'enseignement primaire et secondaire au Canada

Au Canada, comme dans de nombreux autres pays, l'automne est marqué par la rentrée des classes. Il paraît donc à propos de présenter à nos lecteurs une vue d'ensemble de l'enseignement au Canada. Le texte qui suit est tiré de la série Documents, publiée par la Direction des services d'information à l'étranger du ministère des Affaires extérieures. Il est consacré à l'enseignement primaire et secondaire. *Hebdo Canada* publiera dans un prochain numéro la partie relative à l'enseignement supérieur.

...Chaque province détenant, en vertu de la Constitution, des pouvoirs exclusifs sur l'enseignement dispensé sur son territoire, le Canada ne possède pas de système national unique. On y trouve, au contraire, des systèmes provinciaux qui varient quant à leur organisation, leur orientation et leurs pratiques. Bien que certaines caractéristiques se retrouvent d'une province à l'autre, il est rare que l'on puisse énoncer une règle générale sur l'enseignement au Canada sans devoir préciser que telle ou telle province y fait exception.

Toutes les provinces possèdent un ministère de l'Éducation dont le ministre est un membre élu du parlement provincial. L'administration quotidienne de chaque ministère relève d'un sous-ministre, fonctionnaire nommé qui conseille le ministre en matière de politiques.

Certaines provinces ont créé un minis-

tère distinct chargé de l'instruction post-secondaire, et ce ministère a généralement son propre ministre. Il arrive, en outre, que certaines activités connexes comme la main-d'oeuvre, la technologie et l'éducation permanente relèvent de la compétence de ce même ministre.

Les ministères de l'Éducation sont responsables de la supervision et de l'inspection des écoles primaires et secondaires, de l'établissement des lignes directrices relatives aux programmes et à l'organisation scolaire, de l'attribution des titres de compétence aux enseignants, ainsi que des services de recherche et de soutien.

Parfois, d'autres ministères provinciaux jouent un rôle dans l'enseignement, notamment pour ce qui a trait aux écoles d'agriculture, aux établissements pour l'enfance exceptionnelle, aux écoles des maisons de redressement et des prisons,



Classe à aires ouvertes dans une école de Gatineau (Québec).

Dernière heure

La Cour suprême du Canada a décidé (à 7 contre 2) que la démarche unilatérale proposée par le premier ministre du Canada pour rapatrier la Constitution était légale. Dans un même souffle, les juges ont reconnu (à 6 contre 3) que donner suite au projet du gouvernement fédéral sans le consentement des provinces serait une démarche "inconstitutionnelle au sens conventionnel". Détails dans notre prochain numéro.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

aux programmes d'apprentissage et au recyclage de la main-d'oeuvre.

Administration locale

Chaque province a délégué une part plus ou moins importante de ses responsabilités en matière d'enseignement primaire et secondaire à des conseils scolaires locaux (généralement municipaux). Progressivement, ceux-ci se sont regroupés en unités d'administration plus grandes, dont la compétence s'étend parfois sur un comté ou une région.

Les conseils scolaires locaux, formés de conseillers élus ou nommés, sont chargés de la gestion des écoles; leurs attributions sont déterminées et déléguées par les parlements ou les ministères provinciaux de l'Éducation. En règle générale, ils s'occupent des aspects matériels de l'éducation.

Organisation

Dans toutes les provinces, la fréquentation scolaire est obligatoire pendant environ dix ans. Généralement, les enfants sont tenus d'entrer à l'école à six ou sept ans et d'y rester jusqu'à 15 ou 16 ans au moins.

Habituellement, l'enseignement primaire et secondaire dure 12 ans. Toutefois, les autorités locales assurent souvent une ou deux années d'enseignement préscolaire pour les enfants de quatre et cinq ans.

La structure par années la plus fréquente au Canada est le "système 6-3-3", les années 1 à 6 constituant le cours primaire, tandis que le secondaire de premier cycle s'étend de la septième à la neuvième et le secondaire de deuxième cycle, de la

dixième à la douzième. Cependant, en Ontario, la province la plus peuplée, l'école primaire va de la première à la huitième et l'école secondaire de la neuvième à la douzième ou à la treizième. En Colombie-Britannique, ce sont les années 1 à 7 qui constituent le cours primaire, alors que le secondaire va de la huitième à la douzième.

Programmes d'études

Jusqu'au niveau secondaire, c'est toujours une instruction générale de base qui est dispensée, mais la façon de mettre en oeuvre les programmes prescrits par les provinces varie de plus en plus. Toutefois, comme par le passé, l'objectif de l'éducation primaire reste d'inculquer aux élèves les connaissances théoriques et pratiques dont ils ont besoin pour passer aux niveaux supérieurs.

Les élèves des écoles secondaires choisissent leurs programmes; ceux-ci sont axés sur la formation générale ou sur la formation professionnelle. Les élèves qui ne réussissent pas à suivre le cours régulier peuvent être dirigés vers des programmes "spéciaux".

Les programmes d'études secondaires offrent généralement deux orientations. L'une prépare les élèves à entrer à l'université, tandis que l'autre les forme en vue d'un emploi ou d'autres études post-secondaires dans un collège communautaire ou un institut de technologie.

Il fut un temps où les écoles secondaires étaient principalement axées sur la formation générale; elles préparaient les élèves à l'université, alors que la formation professionnelle était dispensée par des établissements distincts. Aujourd'hui,

en plus des écoles techniques et professionnelles proprement dites, la plupart des écoles secondaires sont des établissements complets ou polyvalents offrant toute une gamme de cours généraux et professionnels. Chaque élève peut établir son propre programme en choisissant parmi un certain nombre d'options, tout en respectant les exigences provinciales d'obtention du diplôme.

Dans de nombreuses régions, le système d'acquisition du diplôme d'études secondaires par accumulation d'un certain nombre de "crédits" a remplacé la promotion par années. Les ministères provinciaux régissent l'obtention du diplôme d'études secondaires, mais les élèves et leurs parents décident, en consultation avec l'école, des différentes matières et des niveaux. Par exemple, un élève inscrit en dixième année suivra la plupart de ses cours à ce niveau, mais, dans certaines matières, il suivra ceux de la onzième ou de la douzième, et dans d'autres, ceux de la neuvième. Qui plus est, l'élève peut choisir, surtout au deuxième cycle, de concentrer ses études secondaires dans un domaine particulier comme les sciences physiques et naturelles, à l'exclusion presqu'entière des autres domaines comme les sciences humaines et sociales.

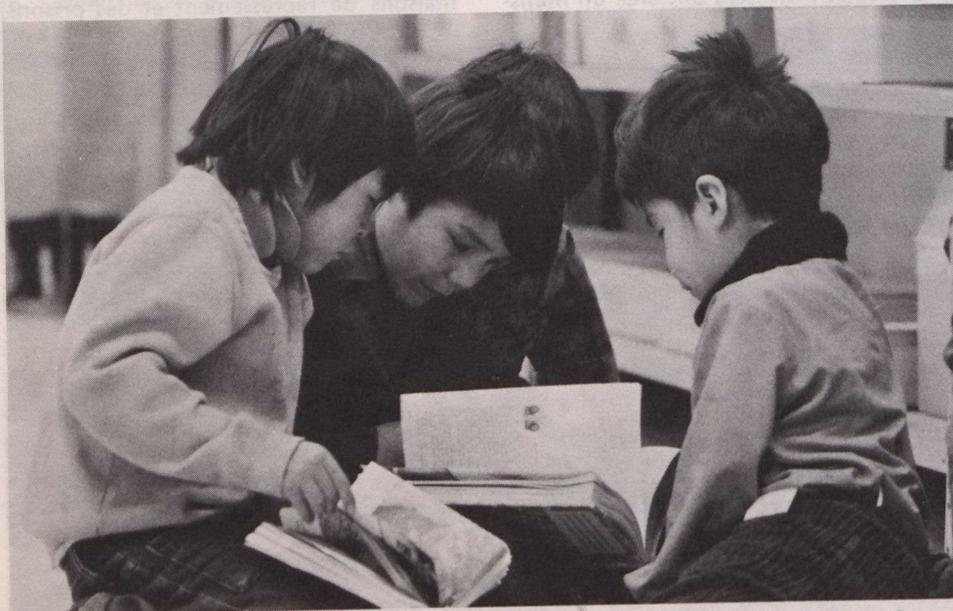
La plupart des provinces ont aboli les examens de passage administrés par les ministères de l'Éducation, laissant aux écoles le soin d'établir, de faire passer et de corriger leurs propres examens. Toutefois, les attestations d'études secondaires sont toujours délivrées par les provinces, sur la recommandation des différentes écoles.

Écoles fédérales

Comme on l'a dit plus haut, l'éducation au Canada est avant tout du ressort des provinces, mais le gouvernement fédéral assume la responsabilité directe de l'éducation des autochtones, des personnes à charge des membres des Forces armées, ainsi que des détenus des établissements pénitentiaires.

L'instruction des enfants indiens inscrits et des jeunes Inuit relève du ministère fédéral des Affaires indiennes, dont le ministre est autorisé à administrer des écoles ou à assurer l'accès des élèves à l'enseignement public ou privé. Le gouvernement fédéral possède et administre quelque 250 écoles établies dans des réserves indiennes. Bien que le ministre régisse différents aspects comme les bâtiments, les programmes, l'inspection et l'enseignement, plus de 100 conseils de

(suite à la page 8)



Groupe de jeunes élèves indiens dans une école de Rae Edzo (Territoires-du-Nord-Ouest).

Le Canada veut prendre une part active au développement

Les pays en voie de développement se rapprochent du centre de la scène économique internationale, se réjouit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, dans un discours prononcé à la Trente-sixième Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 21 septembre à New York.

Le discours de M. MacGuigan portait principalement sur les questions de l'interdépendance globale et du dialogue Nord-Sud.

"...La prise de conscience de la réalité de l'interdépendance globale chez les pays développés est d'une grande importance et constitue même une source d'espoir", déclare le Ministre.

"Nous sommes davantage conscients de l'apport des pays en développement à l'économie mondiale. On prévoit maintenant que ces derniers compteront pour plus du quart de l'accroissement de la production mondiale entre 1980 et 1990", poursuit M. MacGuigan, notant, toutefois, que ces chiffres masquent d'importantes différences entre les pays en développement.

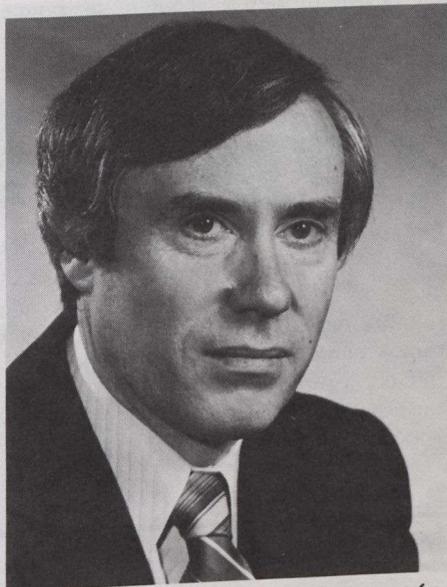
Mais l'interdépendance comporte un prix et elle tend à rendre les pays plus vulnérables aux chocs extérieurs. C'est pourquoi M. MacGuigan note l'importance "d'assurer l'efficacité des institutions internationales qui encadrent le système économique international" car "si ces institutions se laissent enfermer dans des impasses et aligner sur les blocs...l'économie internationale en souffrira. L'interdépendance deviendra un fardeau et tous les États en souffriront".

Le Ministre en a profité pour demander aux institutions de l'ONU d'être plus productives et d'accepter le changement.

M. MacGuigan note aussi dans son discours l'obstacle que constituent l'inflation et le ralentissement de la croissance des pays industrialisés, ce qui se traduit, pour les pays en développement, par une difficulté grandissante à exporter leurs produits. Là encore, ce sont les pays à plus faible revenu qui sont les plus touchés, particulièrement par les chocs pétroliers et les taux d'intérêt élevés.

Apport du Canada

Le Canada convient que la communauté internationale devrait accorder une forte priorité aux besoins énergétiques des pays les plus démunis, déclare le ministre MacGuigan. Ainsi, dit-il, "au Canada,



"Nous devons rechercher une coopération économique globale plus étroite" — M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

nous avons répondu à ce besoin en créant Petro-Canada International, nouveau mécanisme d'aide au développement qui aidera les pays en développement importateurs de pétrole à mettre en valeur leurs ressources énergétiques".

L'apport du Canada au développement se tournera aussi vers l'accroissement de la production agricole des pays en développement, pour faire face à la menace d'une crise alimentaire dans les années 80. M. MacGuigan demande à la communauté internationale d'accorder une attention toute particulière à ce problème.

Le Ministre a ensuite abordé la question du commerce, qui, à long terme, offre à beaucoup de pays les meilleures

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, assure, depuis le 18 septembre dernier, la présidence du Conseil de l'Atlantique Nord. Il succède à M. C.F. Nothomb, ministre des Affaires étrangères de Belgique.

Le titre de président d'honneur est décerné à tour de rôle, pour une année, aux ministres des Affaires étrangères du Conseil, en suivant l'ordre alphabétique anglais des pays membres.

Le dernier Canadien qui assumait cette fonction, M. Paul Martin, occupa le poste en 1965-1966.

possibilités d'échapper au cercle de la pauvreté.

"Les pays en développement ont mis à profit les occasions qui se sont offertes à eux d'accroître substantiellement les échanges au sein de leur groupe. Mais les marchés du Nord continuent de leur être indispensables et les perspectives d'élargissement des échanges Nord-Sud dépendront dans une large mesure de la capacité des pays industriels d'élaborer des stratégies efficaces d'ajustement permettant de maintenir des niveaux raisonnables de croissance économique et d'emploi. De fait, l'importance des échanges Nord-Sud s'est accrue ces dernières années par rapport aux échanges entre pays industrialisés... Le Canada continuera de promouvoir cet objectif et ce sera d'ailleurs sur ce point que se concentreront nos efforts à la réunion ministérielle du GATT* qui devrait se tenir en 1982."

L'aide au développement est requise d'urgence, conclut M. MacGuigan, soulignant que la récente Conférence de Paris sur les pays les moins avancés avait constitué une importante contribution à cet égard.

Le programme d'action adopté à Paris "constitue un guide pour l'interaction entre pays développés et en développement sur bon nombre de sujets à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud", déclare M. MacGuigan.

Pour concrétiser les résultats de la Conférence, le Ministre a déclaré: "Je suis heureux d'annoncer que, dans les années qui viennent, le Canada consacrera 0,15 p. cent de son produit national brut au titre de l'aide publique aux pays en développement les plus démunis."

Autres sujets

M. MacGuigan a, par ailleurs, consacré une partie de son discours aux principaux points de friction qui harcèlent les Nations Unies depuis des années. Il s'est, entre autres, arrêté sur les dangers d'une guerre nucléaire. La prolifération des armes nucléaires, dit M. MacGuigan, menace le monde horizontalement et verticalement. Horizontalement, parce que les pays qui en possèdent sont de plus en plus nombreux; verticalement parce que les superpuissances en possèdent toujours davantage.

"Au nom du bon sens, je demande que l'on se rende compte de ce danger et qu'on le repousse", conclut M. MacGuigan.

*GATT: Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Remaniement ministériel

Le premier ministre Trudeau a effectué, le 22 septembre, un léger remaniement de son cabinet qui fait passer le nombre des ministres de 32 à 36.

M. Gerald Regan, devient Secrétaire d'État tout en restant ministre de la Condition physique et du Sport amateur. Il abandonne ses fonctions de ministre du Travail, poste qu'occupera un député de la région de Toronto, M. Charles L. Caccia.

M. Bennett Campbell, député d'une circonscription de l'Île-du-Prince-Édouard et ancien premier ministre de cette province, devient ministre des Affaires des anciens combattants.

De leur côté, M. Jack Austin, sénateur de l'Alberta, et M. Serge Joyal, député de la région de Montréal, deviennent ministres d'État.

Le premier ministre a aussi annoncé que Mme Judy Erola, ministre d'État chargé des mines, devenait responsable du Statut de la femme.

Nouveau contrat de Mitel

La filiale britannique de la société canadienne Mitel Corp. a annoncé qu'elle avait négocié un contrat de \$22 millions pour la fourniture d'équipement micro-électronique téléphonique à British Telecom.

Mitel fabrique de l'équipement de télécommunication et micro-électronique. Elle a son siège social à Kanata (Ontario) et des succursales et filiales ailleurs au Canada, aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Irlande.

L'espérance de vie des femmes

Le docteur Hans Selye, grand spécialiste du stress, affirme que la femme qui adopte le même style de vie que l'homme raccourcit sa vie.

Il faudra cependant 25 ans, dit-il, pour confirmer cette hypothèse vérifiée de près par les statisticiens de l'Institut international du stress, à Montréal.

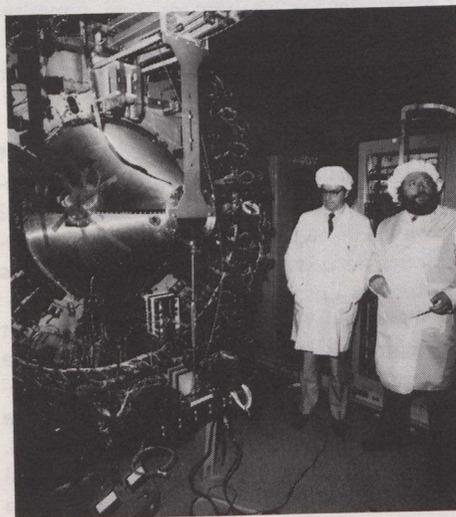
Les femmes visées sont celles qui occupent des postes de direction. "Ce n'est pas le travail qui tue, c'est le genre de vie qui s'y rattache: la compétition, les jeux d'influence, l'ambition démesurée...les femmes fument, boivent et mangent trop. Elles s'exposent au même stress que les hommes, ce qui les amènera à mourir aussi vite qu'eux", explique M. H. Selye.

Rapport d'examen de l'industrie pétrolière canadienne

L'industrie du pétrole a connu une bonne année en 1980 sur le plan financier, a déclaré M. Harold Renouf, président de l'Agence de surveillance du secteur pétrolier (ASSP).

M. Renouf rendait public un rapport sur l'activité et le rendement financier de l'industrie pétrolière en 1980. Ce rapport, qui est fondé sur les données fournies par les 100 principales sociétés pétrolières et gazières du Canada, traite d'un certain nombre de sujets, dont la rentabilité, les mouvements de trésorerie, les investissements, la propriété et le contrôle, le partage des recettes, ainsi que la recherche et le développement.

Mise à l'essai du nouveau Anik



Au cours de l'assemblage et de la mise à l'essai du satellite canadien au centre de recherche en communications du laboratoire David Florida près d'Ottawa, le président de Télésat Canada, M. Eldon D. Thompson (à gauche), examine attentivement Anik D1, dont le lancement à l'aide d'une fusée Delta 3920 doit être effectué par la NASA à cap Canaveral en août 1982. M. Thompson est accompagné de M. George Skinner, directeur du programme spatial chez Spar Aerospace de Toronto, le plus important entrepreneur canadien pour la construction de ce satellite de télécommunications intérieures de la quatrième génération. Cinq satellites de la troisième et de la quatrième générations (Anik C et Anik D) seront mis en orbite entre août 1982 et décembre 1985. Anik C1 sera du premier voyage commercial de la navette spatiale en septembre 1982.

Il ressort du rapport que les prix plus élevés du pétrole brut et du gaz naturel ont nettement contrebalancé les effets, sur les recettes de l'industrie, de la réduction de production de ces deux matières. Par conséquent, les recettes de l'industrie se sont accrues d'environ 24 p. cent par rapport à 1979, et les bénéfices (revenu net après impôts), de 31 p. cent. En effet, a souligné M. Renouf, l'industrie pétrolière a réalisé, en 1980, \$42 par \$100 gagnés par l'ensemble des autres entreprises non financières du Canada. Les chiffres comparables pour 1972 et 1975 étaient respectivement \$18 et \$24.

L'augmentation des bénéfices de l'activité en aval (raffinage, commercialisation et pétrochimie) a été le principal facteur de l'augmentation des bénéfices tirés de l'ensemble des activités. Dans ce secteur, les bénéfices ont augmenté de 49 p. cent pour atteindre \$1,5 milliard, faisant suite à l'augmentation d'environ 250 p. cent constatée en 1979. Les bénéfices dans le secteur aval ont représenté 31 p. cent des bénéfices totaux dans l'industrie en 1980, tandis que le pourcentage comparable pour 1978 était de 12 p. cent.

Les sociétés sous contrôle canadien sont à l'origine de 28 p. cent du total des bénéfices de l'industrie, qui se sont chiffrés à \$4,7 milliards; il s'agit d'une diminution de trois points de pourcentage par rapport à 1979. Les sociétés intégrées sous contrôle étranger ont réalisé 49 p. cent du total des bénéfices de l'industrie, soit une augmentation de plus de quatre points par rapport à l'année précédente.

Dépenses

Les dépenses de capital dans l'industrie se sont élevées à \$9,6 milliards, dont \$8,4 milliards engagés au Canada. La plus grande part des dépenses de capital au Canada est allée à l'exploration, dont les dépenses ont augmenté de 30 p. cent pour se chiffrer à \$4,1 milliards. Les paiements de dividendes ont augmenté de 25 p. cent, pour atteindre \$940 millions. Bien qu'en termes absolus il y ait eu augmentation des dividendes, le pourcentage des bénéfices versés sous forme de dividendes a diminué d'un point en 1980.

M. Renouf a souligné que l'industrie a investi une part considérable de ses ressources d'autofinancement et que les dépenses de capital en amont, pour l'ensemble de l'industrie, ont représenté 103 p. cent des mouvements de trésorerie dans ce secteur en 1980.

L'Arabie Saoudite s'intéresse à la technologie canadienne de pointe en matière de communications

Le ministre des Postes, Téléphones et Télécommunications de l'Arabie Saoudite, M. Alawi Darwish Kayal, a effectué, le mois dernier, une visite officielle de cinq jours à Ottawa, à l'invitation du ministre des Communications, M. Francis Fox, et du ministre d'État chargé du commerce, M. Ed Lumley.

M. Kayal, dont s'était la deuxième visite au Canada en trois ans, était accompagné de son sous-ministre et de plusieurs hauts fonctionnaires.

La visite avait pour but d'étudier les possibilités de commerce entre le Canada et l'Arabie Saoudite dans le domaine des communications, ainsi que l'acquisition éventuelle, par l'Arabie Saoudite, de matériel de communication de pointe fabriqué au Canada.

Le point saillant de la visite a été la signature, le 11 septembre, d'une lettre d'entente prévoyant la mise sur pied d'un système de gestion du spectre en Arabie Saoudite. Les gouvernements des deux pays devront ratifier l'entente dès que l'on aura décidé des détails du contrat final.

La Corporation commerciale canadienne, en coopération avec le ministère des Communications, sera responsable de la supervision, de la mise en oeuvre, de la gestion et de l'exécution du projet.

Ce système de gestion porte sur l'attribution des fréquences aux radiodiffuseurs et aux entreprises de communication pour éviter le brouillage. Il englobe le renforcement et la surveillance des ondes radiophoniques du spectre électromagné-



M. Alawi Darwish Kayal (à droite) et M. Francis Fox signent la lettre d'entente sur l'organisation d'un service de gestion du spectre en Arabie Saoudite.

tique, y compris la radio, la télévision, les micro-ondes, la radio mobile et les bandes maritimes et aéronautiques.

Lors de la signature de l'accord, M. Kayal a souligné que la croissance des télécommunications de son pays justifiait désormais l'adoption d'un système de ce genre, et que cette entente était l'aboutissement de deux années de coopération et de négociations.

Bell Canada en Arabie Saoudite
La compagnie de téléphone Bell Canada

est en pourparlers avec le ministre Kayal en vue de la prolongation d'un contrat de \$1,1 milliard qui doit s'achever au début de 1982.

Ce contrat porte essentiellement sur l'installation d'un réseau téléphonique ultra moderne qui, entre autres, a fait passer, en cinq ans, le nombre de lignes de téléphones en Arabie Saoudite de 130 000 à 750 000. Le contrat comprenait également la construction de 25 immeubles et la livraison de 2 265 véhicules divers.

Le ministre Kayal a souligné qu'il était très satisfait du travail fourni par Bell Canada et qu'il souhaitait que cette société demeure concurrentielle afin de lui confier d'autres projets, dans le cadre d'un programme d'expansion des communications pour lequel l'Arabie Saoudite consacrera \$10 milliards au cours des prochaines années.

M. Kayal a profité de son séjour au Canada pour visiter le Centre de recherche du ministère des Communications et il s'est particulièrement intéressé au système canadien de télévision interactive, Télidon, et à divers autres appareils de communication.

Lors d'un dîner qu'il donnait en l'honneur de M. Kayal, le ministre Lumley a offert à ce dernier un plateau d'argent gravé aux armoiries des deux pays, pour marquer l'installation du cinq cent millièmè téléphone, et pour le féliciter de cet exploit.



M. Kayal montre le plateau d'argent que vient de lui remettre M. Ed Lumley pour marquer l'installation du cinq cent millièmè téléphone en Arabie Saoudite.

Balcha, vainqueur du Marathon international de Montréal

Le coureur éthiopien Kebede Balcha a réédité son exploit de 1979 en gagnant le Marathon international de Montréal, qui a eu lieu le 13 septembre. Il a terminé le parcours en 2 h 11 mn 10 s.

La seconde place est allée au Colombien Domingo Tibaduiza (2 h 12 mn 22) et la troisième, à l'Américain Dennis Rinde (2 h 13 mn 37).

L'équipe canadienne a gagné la coupe des Nations grâce à une performance de 9 h 4 mn 23 s, distançant la Colombie par un peu plus d'une minute. (Pour déterminer le classement de cette coupe, on retient les quatre meilleurs temps de chacune des équipes.)

Cinq femmes seulement ont participé au Marathon. La gagnante est une Canadienne, Mlle Linda Stunt, qui a amélioré sa marque personnelle de trois minutes avec un temps de 2 h 33 mn 33 s. L'Américaine Janice Arenz est arrivée seconde devant Sylviane Puntous et Lise Bouchard, toutes deux du Québec. Une cinquième coureuse a abandonné vers la fin du parcours.

Comme chaque année, parallèlement au Marathon international, s'est tenu un Marathon populaire qui a attiré plus de 10 000 personnes. Le gagnant, l'Américain Robert Johnson, a terminé en 2 h 23 mn 7s.

Notons, enfin, l'exploit peu ordinaire d'un des participants, Michel Lauzière, qui a mis seulement quatre heures pour parcourir les 42 kilomètres tout en jonglant avec trois balles. Cet exploit lui vaudra de voir son nom au livre des records Guinness.

Prise surprise d'une tortue

Trois pêcheurs de la baie de Brador (dans le Nord du Québec) ont eu la surprise de capturer une tortue dont l'espèce se tient habituellement dans les eaux profondes de l'Atlantique.

La tortue, prise accidentellement, pesait 425,70 kilos et mesurait 2,40 mètres de largeur, 2,20 mètres de longueur et 50 centimètres de hauteur au moment de sa capture, dans le détroit de Belle-Isle. Elle est morte peu de temps après.

On ne s'explique pas encore la présence de la tortue dans cette région. Sur les conseils des biologistes, on a congelé l'animal en attendant de pouvoir procéder à son étude.

Lutte contre les salmonelles

Le gouvernement a créé un Service de coordination de la lutte contre les salmonelles au sein de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture.

Les salmonelles, qui sont naturellement présentes dans le milieu, peuvent provoquer une intoxication alimentaire si la manutention ou la cuisson des aliments qui en renferment laissent à désirer.

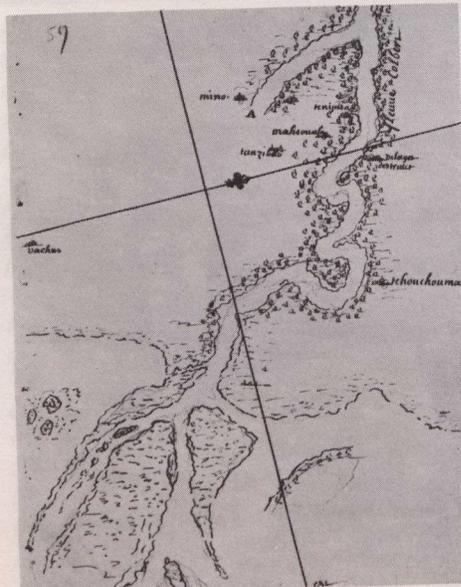
Le Service coordonnera la mise en oeuvre des mesures de lutte et conseillera les éleveurs, les producteurs, les transformateurs, les fabricants d'aliments pour animaux et les consommateurs sur les meilleures façons d'éliminer les sources de ces bactéries.

Le ministère de l'Agriculture intensifiera ses recherches sur les méthodes propres à éliminer les sources de contamination par les salmonelles dans l'ensemble du secteur agro-alimentaire.

Journal inédit relatant les expéditions de Cavalier de La Salle

Les Archives publiques du Canada ont acquis récemment aux États-Unis, un document d'une très grande importance concernant la période de la Nouvelle-France. Il s'agit du journal de l'ingénieur et cartographe Minet, écrit en 1684 et 1685. On y trouve le récit des explorations de René-Robert Cavalier de La Salle au Mississippi et dans le golfe du Mexique.

Il semble que les historiens n'aient jamais consulté ce document entièrement



Embouchure du Mississippi, appelé alors "fleuve Colbert".

Voir le monde et le photographeier

Un photographe d'Ottawa a entrepris un tour du monde de l'amitié.

Après 17 ans et demi à l'emploi du ministère de l'Énergie, M. Waldemar Jasz-Suba, qui est dans la cinquantaine, a décidé de quitter son travail pour réaliser un projet auquel il rêvait depuis longtemps: faire le tour du monde.

Avec pour seul compagnon son chien Caesar, il a entrepris, le 1^{er} septembre, un long périple qui le mènera de Terre-Neuve à Vancouver, puis aux États-Unis, au Mexique, en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe.

M. Jasz-Suba projette, bien sûr, de prendre de nombreuses photographies mais il veut surtout rencontrer des gens d'autres pays, leur parler et essayer de mieux les comprendre et d'être mieux compris car, dit-il, c'est par une meilleure compréhension que l'on arrivera à un rapprochement entre les peuples.

inédit et illustré de deux cartes et de deux dessins. Les nombreux détails qu'il contient permettent de préciser certains points nébuleux des aventures de Cavalier de La Salle.

Dans la première partie, Minet raconte la descente du Mississippi par Cavalier de La Salle et ses compagnons, au cours de la période allant de 1678 à 1682. Minet, qui n'avait pas participé à ces voyages, relate ce que lui aurait rapporté deux des compagnons de voyage de La Salle: Barbier et Nicolas de La Salle. Comme l'explique M. Victorin Chabot, chef de la section des archives françaises des Archives publiques, "ce récit nous donne de nombreux détails sur la vie quotidienne des membres de l'expédition et nous communique plusieurs observations sur les moeurs des tribus amérindiennes que les explorateurs rencontrèrent en chemin".

La deuxième partie concerne la dernière expédition de La Salle de 1684 à 1687, soit la tentative d'atteindre le Mississippi en passant par le golfe du Mexique. Minet relate minutieusement les événements qui s'y déroulèrent jusqu'à son retour en France, en 1685. Emprisonné pendant plus d'un mois à cause de sa désertion et plein de rancune envers La Salle, Minet termine son journal par une série de questions accusatrices dirigées contre l'explorateur.

La chronique des arts

Broue, pièce à succès de la troupe des Voyagements



Centre national des arts

De gauche à droite: Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier, dans une scène de *Broue* que présentait dernièrement le Centre national des arts.

Le théâtre du Centre national des arts, à Ottawa, a inauguré sa nouvelle saison, le mois passé, avec une comédie québécoise qui connaît un énorme succès depuis sa création en 1979: *Broue*.

La pièce traite, dans un langage assez vert et avec beaucoup d'humour, du monde des tavernes.

"Le but était d'offrir le plus grand éventail possible des aspects de la taverne, d'en montrer le côté humain, social, souvent farfelu, aussi de jeter un regard sur un phénomène...en train de mourir au Québec", explique l'un des auteurs de cette pièce à sketches.

Broue donne une vision cocasse et décontractée de la taverne, mais elle cache, sous un délire de caricatures qui font rire les spectateurs de bon coeur, une étude sociologique sérieuse.

Selon le professeur André Dionne, collaborateur à la revue *Les Lettres québécoises*, *Broue* s'inscrit dans la foulée du théâtre populaire québécois qui a débuté avec *Ti-Coq*, de Gratien Gélinas. Pour la journaliste Anne-Marie Demers, la pièce doit son grand succès à l'actualité et à la pertinence des thèmes traités. *Broue* divertit, dit-elle, mais elle porte, au-delà du rire, "un jugement sévère sur les valeurs d'une société passive et totalement dépourvue d'estime pour elle-même".

Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc

Messier interprètent à eux trois 21 personnages différents tels que, par exemple: le jeune Léo, qu'un père inconscient et un serveur irresponsable font boire jusqu'à le rendre ivre-mort, le pompier Pointu, qui se saoule seulement à l'occasion, Hervé, un gérant de magasin qui prend ses pauses-café devant une bière, Verrue, véritable loque humaine qui dort à longueur de journée.

Création de la pièce

La compagnie Les Voyagements avait décidé de monter un spectacle uniquement avec des hommes sur un texte de Michel Garneau, leur auteur attiré. Or celui-ci tomba malade un mois avant la première et il ne put terminer son texte. La troupe fit alors appel à une dizaine d'auteurs, leur demandant d'écrire un texte assez court sur le thème de la taverne. Les auteurs se consultèrent pour éviter d'écrire des histoires semblables, puis ils travaillèrent chacun de leur côté. Le résultat fut une pièce en neuf sketches qui se voulaient sans prétention. Les comédiens pensaient la présenter pendant trois semaines seulement; mais devant le succès qu'elle connut on décida d'en perfectionner le texte et de la garder au répertoire.

Voyagements

Les voyages, fut d'abord le titre d'un

texte que Michel Garneau confia aux comédiens suivants: Véronique Le Flaguais, Michel Côté, Marcel Gauthier et Marc Messier. Tous les quatre venaient de s'associer. Ils décidèrent de présenter le texte de Garneau à la Maison des arts de la sauvegarde, à Montréal, et de prendre le titre de la pièce comme nom de leur troupe.

Ce premier spectacle, donné en 1975, fut suivi de plusieurs autres en 1976 et 1977. La Maison des arts changea alors de vocation mais pas Voyagements qui, après une année passée au théâtre de Quat'Sous, s'installa dans ses propres locaux. En 1979, eut lieu l'ouverture du théâtre des Voyagements, avec *Broue*.

"Ce qui lie ensemble les comédiens des Voyagements, c'est moins une philosophie ou une conception du théâtre qu'une grande complicité et une grande amitié dans un travail commun. Nous ne sommes pas réunis autour d'une théorie commune, nous faisons un théâtre différent un peu à cause des contingences extérieures. Mais on ne fait pas ça pour être différents. On fait ce qu'on a à faire pour le plaisir de la faire...", explique Marcel Côté.

La pièce présentée au Centre national des arts était une co-production de la compagnie Jean-Duceppe et des Voyagements.

Un marathon de peinture

Les documents officiels pour l'homologation d'un marathon plutôt inusité sont en route pour la Grande-Bretagne: le peintre montréalais René Després espère voir son nom dans le fameux livre des records Guinness.

Sous les regards d'observateurs assésmentés, dans un grand centre commercial de Montréal, M. Després a créé durant 63 heures et sept minutes sans arrêt dans ce marathon qu'il avait nommé "l'art de peindre". Durant plus de deux jours et demi, le peintre a produit 51 tableaux "originaux" et 50 dessins au crayon, inspirés par des oeuvres musicales qu'il avait choisies: de Stevie Wonder et Styx à Vivaldi, en passant par la *Pastorale* de Beethoven.

M. Després estime à 20 000 le nombre de clients du centre commercial, témoins de son marathon. Son but ultime était, dit-il, "l'improvisation sous l'inspiration constante, notamment des forces dites de la quatrième dimension".

Le Devoir.

L'enseignement... (suite de la page 2)

bande gèrent leurs propres écoles.

Environ la moitié des enfants autochtones du Canada fréquentent les écoles publiques provinciales. Le gouvernement fédéral rétribue les provinces à ce chapitre, soit en absorbant les frais de scolarité des élèves, soit en contribuant aux dépenses en capital des écoles.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) administre des écoles pour les personnes à charge du personnel militaire, au Canada et à l'étranger.

Au Canada, chaque base militaire possède son propre conseil scolaire et ses propres écoles; le programme est conforme à celui de la province où l'école est située. La supervision et l'inspection de ces écoles sont assurées par les autorités provinciales. Environ 15 000 élèves fréquentent les 64 écoles du MDN au Canada, tandis que 8 500 autres fréquentent les écoles publiques. Les 11 écoles du MDN en Europe (neuf en Allemagne, une aux Pays-Bas et une en Belgique) comptent 3 800 élèves.

Deux grandes zones géographiques au Canada n'ont pas le statut de province: le Yukon et les Territoires-du-Nord-Ouest.

Au Yukon, les écoles sont administrées par le ministère de l'Éducation du territoire. Même si la loi reconnaît toujours trois types d'écoles (publiques, séparées et indiennes) depuis la fermeture de la dernière école indienne en 1969, tous les élèves fréquentent des écoles publiques ou séparées.

Pour l'organisation scolaire et le programme d'enseignement, le Yukon s'est inspiré du modèle de la Colombie-Britannique.

En 1969, la responsabilité de l'enseignement dans les Territoires-du-Nord-Ouest, qui appartenait au ministère fédéral des Affaires indiennes et du Nord, a été confiée au Conseil territorial. Un programme propre à la région a ensuite été mis au point; il couvre les six années du cours primaire et quatre années du cours secondaire.

Bien que, de façon générale, l'enseignement relève du ministère de l'Éducation des Territoires-du-Nord-Ouest, des conseils scolaires locaux dans les centres urbains de Yellowknife et de Hay River jouissent d'une certaine autonomie.

Dans les Territoires-du-Nord-Ouest, seules les collectivités les plus importantes possèdent des écoles secondaires; des locaux d'habitation sont prévus pour les élèves qui viennent de l'extérieur.

Nouvelles brèves

Dans le cadre d'un programme d'aide international d'une durée de trois ans, parrainé par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), des chercheurs canadiens ont introduit le colza et le canola en Égypte pour aider les chercheurs de ce pays à accroître la production d'huiles comestibles.

Les Archives nationales du Québec ont publié un catalogue portant sur les 57 pièces présentées dans le cadre de l'exposition "Témoins de la vie musicale en Nouvelle-France" tenue à Montréal en juin dernier. L'exposition réunissait des manuscrits et des imprimés sur le sujet.

Les investissements canadiens aux États-Unis ont augmenté de 37,1 p. cent en 1980 pour totaliser \$9,81 milliards.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé que le gouvernement fédéral consacrerait \$113,4 millions à la création d'emplois productifs à l'intention des chômeurs canadiens à partir de l'automne et de l'hiver prochains et ce, par le truchement des Projets de développement communautaire du Canada (PDCC).

Un récent numéro de la revue *Chercheurs* est consacré à quelques aspects des activités de recherche menées à l'École des hautes études commerciales de Montréal. On note, entre autres, au sommaire les articles suivants: Créer une entreprise au Québec, Gagner sa vie sans la perdre, L'Ordinateur et la démocratie, La Coopération industrielle Canada/Tiers-Monde. La revue *Chercheurs* a pour objectif de rendre compte des recherches menées à l'Université de Montréal et dans ses écoles affiliées, l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales.

Depuis sa création, voilà dix ans, l'Université du Québec a décerné 45 830 diplômes de premier, deuxième et troisième cycles, dont 20 137 à l'Université du Québec à Montréal, 9 493 à Trois-Rivières, 6 444 à Chicoutimi, 3 555 à Rimouski, et 3 410 au Centre d'études universitaires de Rouyn. Fait à souligner, les femmes représentent 43,7 p. cent de l'ensemble des diplômés de tous les niveaux dans ce réseau universitaire.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration et l'Association des fonderies canadiennes ont signé un accord national de planification de la main-d'oeuvre. L'accord profitera, en particulier, à de nombreuses petites et moyennes entreprises de cette industrie qui emploie environ 30 000 Canadiens. Il découle

d'une initiative nationale de planification de la main-d'oeuvre (voir *Hebdo Canada*, vol. 9, n° 24).

L'aéroport international de Manchester (Grande-Bretagne), et celui de Mirabel (Canada), collaboreront pour stimuler leur trafic aérien réciproque, tant du côté du transport des passagers que de celui des marchandises. A cette fin, le directeur du marketing de l'aéroport de Manchester a effectué récemment une visite à Montréal et le directeur du marketing d'Action Mirabel se rendra à son tour, ce mois-ci, à Manchester.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a annoncé la signature d'une ligne de crédit de US\$20 millions avec la Ceskoslovenska Obchodni Banca, A.S. afin d'appuyer la vente de biens et services canadiens à des acheteurs tchécoslovaques. Cette ligne de crédit vise à améliorer la position concurrentielle des petits et moyens exportateurs canadiens qui veulent faire affaire en Tchécoslovaquie.

La collectivité de Kirkland Lake, dans le Nord de l'Ontario, a reçu l'autorisation d'établir la première Agence d'aide au développement économique local (Agence ADEL) financée par le gouvernement du Canada. Cet organisme offrira des services consultatifs et des services d'orientation aux entreprises du secteur, et elle prêtera des fonds à des entreprises nouvelles ou en expansion qui créent des emplois.

L'Office national de l'énergie a approuvé la requête déposée par la société Interprovincial Pipe Line (NW) Ltd. pour la construction et l'exploitation d'un oléoduc souterrain qui reliera Norman Wells (Territoires-du-Nord-Ouest) à Zama (Alberta).

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Canada 

ISSN 0384-2304